



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2021
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

22 février-2 mars 2022

Ordre du jour provisoire du Comité spécial

Qui se réunira au Siège de l'Organisation des Nations Unies,
le mardi 22 février 2022, à 10 heures

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Examen des questions visées dans la résolution [76/115](#) de l'Assemblée générale, conformément au mandat confié au Comité spécial par cette résolution.
6. Adoption du rapport.

